



SÉJOUR VACANCES AIDANT/AIDÉ

► **Pour accompagner votre proche durablement, accordez-vous des moments de répit. Des solutions existent !**

Qu'est ce qu'un séjour de vacances aidant / aidé ?

- Un séjour de vacances aidant / aidé est un séjour qui permet aux personnes malades et à leurs proches de partir en vacances. Ce séjour n'est pas médicalisé.

Quels sont ses objectifs ?

- Ses objectifs sont de :
 - **offrir** du bien-être ;
 - **rompre** l'isolement, **favoriser** la création de liens ;
 - **créer** une rupture bénéfique avec le quotidien grâce au changement de lieu, aux activités et formations proposées ;
 - **apporter** une information sur la maladie et proposer des actions de soutien.

Quelles sont les personnes concernées ?

- Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et leurs aidants, pour les séjours organisés par France Alzheimer.
- Les personnes âgées et leurs aidants pour les séjours organisés par l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Comment ce séjour est-il organisé ?

- France Alzheimer et l'ANCV sont les principaux organisateurs de ce type de séjour.

Les séjours sont adaptés aux différentes situations vécues par la personne malade (et/ou âgée) et son aidant : séjour détente, séjour pour les aidants isolés, séjour de répit pour les personnes très dépendantes...

L'ANCV propose 150 destinations en France (hors juillet/août) dans des villages vacances ou des résidences hôtelières.

France Alzheimer propose 17 destinations en résidences hôtelières (d'avril à octobre).

Ces séjours sont d'une durée de 2 à 10 jours.

Quel est son coût ?

- France Alzheimer applique des tarifs dégressifs en fonction des revenus et accorde une aide importante aux personnes ayant de faibles ressources.

L'ANCV peut prendre en charge 50 % des frais du séjour pour les personnes non imposables.

De plus, un partenariat SNCF-ANCV leur permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur leur trajet de train.

L'Action sociale d'Humanis peut accorder une réduction supplémentaire dans le cadre de son partenariat avec France Alzheimer et l'ANCV.